

INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Candriam Patrimoine Obli-Inter, SICAV

Actions C - Capitalisation : FR0011445436

Autorité compétente: Autorité des Marchés Financiers

Société de gestion: Candriam

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Classification: Obligations et autres titres de créance internationaux.

Objectif de gestion:

Sur la durée de placement recommandée, la SICAV vise, en investissant dans les principaux actifs traités, une performance annualisée de 3,00% nette de frais sur une durée de placement recommandée de 3 ans.

Stratégie d'investissement:

Dans le cadre des limites imposées par l'objectif et la politique d'investissement de la SICAV, l'équipe de gestion effectue des choix discrétionnaires d'investissement dans le portefeuille en fonction de ses analyses des caractéristiques et des perspectives d'évolution des actifs traités.

La SICAV a recours à une stratégie fondée sur une analyse du crédit fondamentale et quantitative.

Le Fonds n'a pas d'objectif d'investissement durable et ne promeut pas spécifiquement de caractéristiques environnementales et/ou sociales.

L'équipe de gestion peut utiliser les instruments dérivés négociés sur des marchés règlementés ou de gré à gré français et étrangers pour couvrir et/ou exposer le portefeuille aux risques crédit et taux ainsi que pour couvrir le portefeuille aux risques de change.

Le risque global de la SICAV est calculé en Var absolue.

Principaux actifs traités:

Obligations et autres titres de créances émis par tous types d'émetteurs des pays membres de l'OCDE.

Le portefeuille est composé d'obligations à haut rendement d'émetteurs du secteur privé des pays membres de l'OCDE dont la notation est inférieure à BBB- (Standard & Poors) ou Baa3 (Moody's) ou jugée équivalente par la société de gestion. La SICAV pourra également être investie en obligations d'émetteurs du secteur public, et/ou d'obligations gouvernementales des pays membres de l'OCDE.

La sélection des instruments repose sur une analyse interne du risque crédit. Ainsi, la cession ou l'acquisition d'une ligne ne se fait pas sur le seul critère de la notation des agences mais dans les meilleures conditions compatibles avec l'intérêt des porteurs.

La fourchette de sensibilité aux taux d'intérêts est comprise entre 0 et 10.

Remboursement des actions: Sur demande, chaque jour, en France.

Les demandes doivent être reçues par CACEIS BANK en J ouvré avant 12 heures, exercées sur la base de la valeur liquidative en J ouvré, et réglés en J+3 ouvrés.

Affectation des résultats: Capitalisation.

Recommandation: Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans les 3 ans.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT



1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

• Le niveau de risque mentionné reflète la volatilité de l'historique du fonds, éventuellement complété de celui de son cadre de référence. La volatilité indique dans quelle mesure la valeur du fonds peut fluctuer à la hausse comme à la baisse.

• Ce niveau de risque 3 découle essentiellement de l'exposition aux risques taux, écarts de crédit.

• Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPC.

• La catégorie affichée pourra évoluer dans le temps.

• La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

• Il n'existe ni garantie ni mécanisme de protection de capital.

Les risques importants pour le fonds non pris en compte dans cet indicateur sont les suivants:

• **Risque de crédit:** le fonds est soumis au risque de défaillance d'un émetteur dans sa capacité à honorer le paiement de coupons et/ou à rembourser le montant emprunté. Ce risque est d'autant plus important que le fonds peut intervenir sur la dette à haut rendement dont les émetteurs sont réputés à risque.

• **Risque de contrepartie:** le fonds pouvant utiliser des produits dérivés de gré à gré et/ou techniques de gestion efficace de portefeuille, ces produits et/ou techniques peuvent représenter un risque de contrepartie, soit l'incapacité de celle-ci à honorer ses engagements à l'égard du fonds. Ce risque de contrepartie peut éventuellement être partiellement ou totalement couvert par la réception de sûretés.

• **Risque lié aux instruments financiers dérivés:** leur utilisation comporte un risque lié à leurs sous-jacents et peut accentuer des mouvements de baisse via l'effet levier qui en découle. En cas de stratégie de couverture, celle-ci peut ne pas être parfaite.

• **Risque de liquidité:** le fonds peut investir dans des valeurs et/ou des segments de marché qui peuvent s'avérer moins liquides, en particulier dans certaines circonstances de marché, avec pour conséquence que des titres ne puissent être liquidés rapidement à des prix raisonnables.

FRAIS

FRAIS PONCTUELS PRELEVES AVANT OU APRES INVESTISSEMENT	
Frais d'entrée	5.00%
Frais de sortie	Néant
FRAIS PRELEVES PAR LE FONDS SUR UNE ANNEE	
Frais courants	1.00%
FRAIS PRELEVES PAR LE FONDS DANS CERTAINES CIRCONSTANCES	
Commission de performance	0.00% - (20% par an de tout rendement réalisé par le fonds qui dépasse 3%). À partir du 01/04/2022, mise en place d'une commission de surperformance de 20% calculée selon la méthodologie High Water Mark Permanent basée sur la surperformance de la VNI qui dépasse 3% et dont les conditions sont définies dans le prospectus.

Les frais acquittés par les investisseurs servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution de ses actions, et réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais d'entrée et de sortie:

Les chiffres communiqués sont des maximums et dans certains cas, l'investisseur paie moins.

L'investisseur peut obtenir auprès de son conseiller ou de son distributeur la communication du montant effectif.

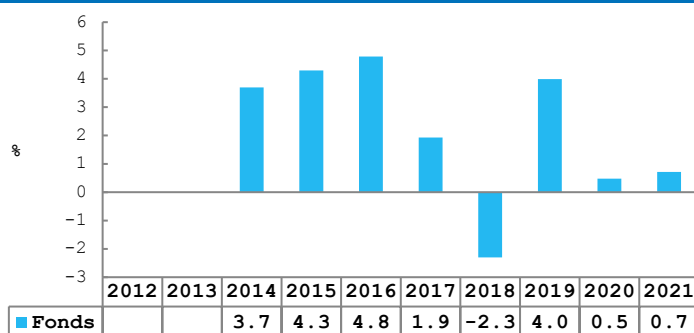
Frais courants:

Le chiffre communiqué se fonde sur la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas des frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPC lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Plus de détails sur les frais sont disponibles aux sections correspondantes du prospectus accessible via www.candriam.com.

PERFORMANCES PASSES



Les performances passées ne présagent pas des performances futures.

Performances nettes annualisées, hors frais ponctuels prélevés avant ou après investissement.

Année de création de l'action: 2013.

Devise: EUR.

INFORMATIONS PRATIQUES

Banque dépositaire: CACEIS BANK.

Ce document décrit une catégorie d'actions de Candriam Patrimoine Obli-Inter. Le prospectus et les rapports périodiques sont établis pour l'ensemble des catégories. Les autres catégories d'actions existantes sont listées dans le prospectus.

Des informations supplémentaires sur le fonds sont disponibles dans le prospectus et les rapports périodiques qui peuvent être obtenus sur demande, sans frais, au siège social de la Société de Gestion et consultés à tout moment sur le site internet www.candriam.com. Ces documents sont disponibles dans une des langues acceptées par l'autorité locale de chaque pays où le fonds est autorisé à commercialiser ses actions ou dans une langue usuelle de la sphère financière internationale. Toute autre information pratique, notamment la valeur liquidative des actions est disponible aux endroits cités ci-dessus.

La législation fiscale de l'état membre d'origine du fonds peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.

Les détails de la politique de rémunération actualisée, y compris la composition du comité de rémunération, une description de la manière dont les rémunérations et les avantages sont calculés et de comment cette politique est consistante avec la considération des risques et impacts de durabilité, sont accessibles sur le site internet de Candriam via le lien https://www.candriam.com/siteassets/legal-and-disclaimer/external_disclosure_remuneration_policy.pdf.

Un exemplaire imprimé sera mis à disposition gratuitement sur demande.

La responsabilité de Candriam ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document et ses traductions qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus.

Ce fonds est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 02/07/2022.